

CPR – 240216

UNIVERSITÉ DE MONCTON

COMITÉ DES PROGRAMMES DU 1<sup>ER</sup> CYCLE

Réunion du 16 février 2024

*Suivant la réunion conjointe*

À distance – Microsoft Teams

**PRÉSENCES :**

Mohammed Lamine Fayçal Bellaredj  
Samuel Blanchard  
Francis Bourgoïn  
Olivier Clarisse  
Sylvie Doiron, auditrice  
Pierre Philippe Ferguson  
Thomas Hodd  
Lauriane Laforge

Monique Levesque  
Monica McGraw  
Sylvie Morin  
Gérard Poitras  
Gilles Roy, président  
Jean-François Thibault  
Stéphanie Wheaton, secrétaire

**PERSONNES EXCUSÉES :**

Bruno Gélinas-Faucher  
Dibi Jean Baptiste Koffi  
Gabrielle Lanctôt  
Justin-Cédric Maalouf  
Xavier Robichaud  
Simon Thériault

**1. OUVERTURE DE LA RÉUNION**

Le président souhaite la bienvenue aux membres, constate le quorum et déclare la réunion ouverte. Il est 13 h 30.

**2. CORRESPONDANCE**

Il n'y a aucune nouvelle correspondance.

**3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**R : 01-CPR240216**

Jean-François Thibault, appuyé d'Olivier Clarisse, propose :

*« Que l'ordre du jour soit adopté ».*

Vote sur R01                      Unanime                      Adoptée

#### **4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU CPR-240112**

Avant de procéder à l'adoption du procès-verbal, l'un des membres demande un suivi sur l'examen de la charge des crédits, l'une des thématiques abordées dans le cadre d'un projet traité le 12 janvier dernier.

Le VRER indique que ce travail de réflexion devrait s'intégrer aux points d'action portant sur la structure des programmes dans le cadre du plan institutionnel. Ce travail devrait s'amorcer dans les 18 à 24 prochains mois.

Les membres se questionnent si ce sujet devrait être abordé par le Comité des règlements. L'un des membres propose qu'une telle réflexion pourrait s'effectuer par un comité mixte composé de membres du CDR et du CPR.

#### **R : 02-CPR-240216**

Gérard Poitras, appuyé de Francis Bourgoïn, propose :

*« Que le procès-verbal soit adopté ».*

Vote sur R02                      Unanime                      Adoptée

#### **5. MODIFICATIONS AUX PRÉALABLES ET CONCOMITANTS DE COURS EN SCIENCE INFIRMIÈRE**

Le Président présente le projet, dont le but est de modifier les cours préalables et concomitants à dix cours SINF. Les motifs évoqués dans le projet sont surtout d'assouplir le cursus pour les personnes inscrites, et ne pas limiter les accès cliniques, faute de certains préalables.

Les membres constatent que les changements semblent répondre à des besoins techniques et non pas à des exigences académiques.

#### **R : 03-2400216**

Sylvie Morin, appuyée de Jean-François Thibault, propose :

*« Que le CPR accepte la modification des préalables et concomitants aux cours SINF2833, SINF2843, SINF2952, SINF3323, SINF3513, SINF3533, SINF3803, SINF3912, SINF3922, SINF3933 et SINF3942 ».*

Vote sur R03                      Unanime                      Adoptée

## **6. MODIFICATIONS AUX PRÉALABLES DE GELE4010 ET GMEC4261**

Pour donner suite à la présentation du dossier par le VRER, les membres discutent du niveau du cours préalable à un autre, puisque l'un des cours dans ce projet est de niveau 4000, alors que son préalable est de niveau 1000. Il est convenu par les membres que ce sont les notions apprises qui sont importantes comme préalable, et non pas le niveau.

**R : 04-240216**

Gérard Poitras, appuyé de Pierre Philippe Ferguson, propose :

*« Que le CPR accepte la modification des préalables aux cours GELE4010 Économie en ingénierie et GMEC4261 Éléments de machine ».*

Vote sur R04                      Unanime                      Adoptée

## **7. AFFAIRES NOUVELLES**

### **8. PROCHAINE RÉUNION : 22 mars 2024**

### **9. CLÔTURE de la réunion à 14 h 07.**